

FORMATION IMDG

Expédition par voie maritime de matières dangereuses

Contexte réglementaire :

Prévoir et mettre en œuvre régulièrement des programmes de formation et de recyclage destinés à toutes les personnes ayant à s'occuper du transport par voie maritime de marchandises dangereuses.

Objectif :

Maîtriser le code IMDG pour classifier, emballer, étiqueter, empoter un conteneur, gérer les incompatibilités de chargement, signaler et expédier des marchandises dangereuses par voie maritime ; Appréhender la politique des ports.

Entreprises concernées :

Expéditeur, distributeur, exportateur, emballer, logisticien, transitaire, chargeur dans le cadre du transport des marchandises dangereuses par voie maritime.

Public et pré-requis :

Cadre et agent de maîtrise des services logistiques et commerciaux, collaborateurs des sociétés de transport, commissionnaires, transitaires maritimes (groupeurs) et exportateurs.

Effectif : 10 personnes maximum

Durée : 2 jours

Validation : Attestation de stage

PROGRAMME

PRÉSENTATION DES RÉGLEMENTATIONS APPLICABLES

- Code maritime international des marchandises,
- Réglementations locales : Ports autonomes de Marseille, de Bordeaux, du Havre...,
- Structure et fonctionnement du code IMDG,

DISPOSITIONS CONCERNANT LA CLASSIFICATION DES PRODUITS

- Classes de produits,
- Groupes d'emballage,
- Classement des matières, mélanges, solutions présentant plus d'un risque, ordre de prépondérance des risques,
- Polluants marins,
- Dispositions spéciales,

MARCHANDISES DANGEREUSES EN QUANTITÉ LIMITÉE

EMBALLAGES DES MATIÈRES

- Champ d'application, généralités,
- Définitions,
- Dispositions générales,
- Prescriptions particulières aux produits de l'entreprise,

ÉTIQUETAGE DES MARCHANDISES ET PLACARDAGE DES ENGINS DE TRANSPORT (Colis, citerne)

DOCUMENTATION POUR LES ENVOIS DE MARCHANDISES DANGEREUSES

- Mentions obligatoires,
- Mentions particulières,

TRANSPORTS D'APPROCHE

- Règles applicables,
- Responsabilités,

DISPOSITIONS RELATIVES AU CHARGEMENT ET AU DÉCHARGEMENT

- Arrimage,
- Séparation des matières – Certificat d'empotage,

Dates, lieux et coûts : se reporter au calendrier.

ZA de la Garenne - 106, avenue Georges Clemenceau - 94366 BRY SUR MARNE

Tél : 01 48 82 51 51 - Fax : 01 48 82 51 59 - e-mail : info@gmjphoenix.com

RCS Créteil B 343 722 401 - SARL GMJ PHOENIX